

LOUJNA Tounkaranké



LOUJNA-TOUNKARANKÉ : UN COLLECTIF POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES MIGRANTES AU MAGHREB ET EN AFRIQUE DE L'OUEST



LE COLLECTIF LOUJNA-TOUNKARANKÉ réunit des associations d'Algérie, de Côte d'Ivoire, de France, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et de la Tunisie. Il combat les violations des droits humains fondamentaux dont sont victimes les personnes en migration. Issu d'un travail impulsé par La Cimade en 2009, il est baptisé Loujna-Tounkaranké en 2012 (de « comité » en arabe et « migrant / aventurier » en soninké). Le collectif présente la particularité de réunir à la fois des associations de défense des droits humains et des associations d'assistance aux migrant-e-s au sein d'un même pays et seize associations de neuf pays différents. Se réunir en collectif permet de mutualiser les compétences et de renforcer chaque association, mais aussi de porter conjointement une voix en faveur des personnes étrangères à l'échelle nationale et régionale.

UN CONSTAT COMMUN

Les personnes en migration subissent des violations graves de leurs droits dans et entre les pays des associations membres, ou aux frontières de l'Europe. C'est l'absence de mesures juridiques protectrices

nationales et les politiques migratoires de l'Union européenne qui en sont à l'origine, mais aussi celles des États européens et leurs pressions sur les pays de départ et de transit pour qu'ils participent au contrôle de leurs frontières et à la gestion des « flux migratoires ».

MISSION

Le collectif travaille au renforcement de l'accès effectif aux droits des migrant·e·s (à travers le soutien juridique, l'assistance d'urgence), le changement de regard sur les migrations (à travers la sensibilisation) et la prise en compte des droits humains par les autorités nationales et régionales (à travers le plaidoyer). Le collectif travaille également pour la mise en œuvre effective du Protocole sur la libre circulation des personnes dans l'espace Cedeao.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS CONJOINTES

Favoriser l'élaboration et la mise en œuvre effective de politiques nationales migratoires respectueuses des droits fondamentaux des personnes migrantes à travers notamment :

- ◆ La collecte d'information concernant les violations des droits des migrant·e·s aux frontières ;
- ◆ La sensibilisation des parlementaires et décideurs sur les accords internationaux (Protocole de libre circulation de l'espace Cedeao, principe de non-refoulement de la Déclaration universelle des droits de l'homme, etc.) et les entraves à leur application effective ;
- ◆ La sensibilisation des parlementaires et des gouvernements sur la situation des ressortissants nationaux à l'étranger pour l'amélioration des lois existantes ou l'élaboration de lois protectrices ;

- ◆ La sensibilisation sur les politiques migratoires européennes et les accords de coopération demandés par les États membres de l'UE pour la gestion des migrations, et leurs conséquences.

Communiquer, sensibiliser et alerter en cas de violations des droits avérées :

- ◆ Communiqués de presse, publications ;
- ◆ Interpellation des parlementaires et des décideurs ;
- ◆ Participation conjointe à des événements internationaux, forum sociaux, sommets de la société civile, etc. ;
- ◆ Réalisation de films documentaires.

Le renforcement mutuel des compétences des associations du collectif :

- ◆ Échanges de professionnels et militants : envoi d'un membre en stage au sein d'une autre association pour observer, échanger ou travailler conjointement sur une thématique précise, dans le but d'améliorer les pratiques des associations.
- ◆ Échange d'analyses, d'information et de stratégies d'action communes, compte tenu de l'opacité des décisions et accords politiques entre les États européens et africains, et compte tenu de la dimension régionale des migrations.

POUR ALLER PLUS LOIN

Page de présentation du collectif:
lacimade.org/loujna-tounkaranke

CONTACTS

loujna.tounkaranke@gmail.com

Facebook: Loujna Tounkaranké

Twitter: @Projet_Loujna

ACTIVITÉS DES MEMBRES DANS LEURS PAYS

- ◆ **Accompagnement juridique et administratif des personnes** (AMDH, AME, La Cimade, Gadem, LADDH) ;
- ◆ **Accueil et assistance des personnes vulnérables** (AME, Aracem, Caritas Gao, Caritas Maroc, Pari, Rencontre et Développement) ;
- ◆ **Sensibilisation** (AEC, AME, Gadem) ;
- ◆ **Plaidoyer** (AEC, AMDH, AME, La Cimade, FTDES, Gadem, Remidev).

NOS SOUTIENS



LES MEMBRES

FRANCE



La Cimade



Association
malienne des
expulsés (AME)

MALI



Association des rapatriés
d'Afrique centrale au Mali
(Aracem)



Maison
du migrant

MAROC



Caritas
Maroc



Gadem
(Groupe antiraciste
d'accompagnement
et de défense
des étrangers
et migrants)



Alternative
Espaces Citoyens
(AEC)

NIGER



Association nigérienne
de défense des droits
de l'homme (ANDDH)

MAURITANIE



Association
mauritanienne des
droits de l'homme
(AMDH)

SÉNÉGAL



Point d'accueil
des réfugiés et
immigrés (Pari) -
Caritas Dakar



Réseau pour
la migration et
le développement
(Remidev)
du Congad

TUNISIE



Forum Tunisien
pour les droits
économiques et
sociaux (FTDES)

LES MEMBRES ASSOCIÉS

ALGÉRIE



Ligue algérienne
de défense des
droits de l'homme
(LADDH)



Rencontre et
développement
CCSA



Réseau d'avocats
pour la défense des
droits de l'homme
(RADDH)

CÔTE D'IVOIRE



Convention de la Société
Civile Ivoirienne

Convention
de la société civile
ivoirienne (CSCI)